

PROJET ASSOCIATIF

2026 - 2030



LA FAMILLE EN QUESTION

ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS DU GARD

Association loi 1901 - Reconnue d'Intérêt Général

27 rue de Saint Gilles – 30 000 Nîmes - 04.66.29.46.27

epe30@club-internet.fr www.epe30.fr facebook

SIRET 38910975200029 - Code APE 9499Z

Organisme formateur n° 91 30 02050 30 Actions de formation certifiées Qualiopi

Table des matières

L'EPE30, AUJOURD'HUI	2
I. L'IDENTITE DE L'EPE	2
Finalités associatives	2
Valeurs associatives	3
Fonctionnalités	4
1. Structure associative	4
2. Une association inscrite dans un réseau partenarial départemental : collectivités publiques territoriales, organismes sociaux, associations	6
3. Communication externe	6
II. LES ACTIONS DE L'EPE	7
1. Pôle Écoute et Accompagnements Individualisé	7
2. Pôle Accueils et Animations Collectives	7
3. Pôle d'actions à destination des professionnel(le)s	8
III. LES POINTS FORTS AUJOURD'HUI	10
1. Les ressources humaines	10
2. Les activités diversifiées	10
EPE 30, DEMAIN	11
I. LES ORIENTATIONS DU PROJET ASSOCIATIF 2026-2030	11
II. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	14

L'EPE30, AUJOURD'HUI

I. L'IDENTITE DE L'EPE

Finalités associatives

Association Loi 1901, l'EPE du Gard a été fondée en 1958, elle fait partie de la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs, reconnue d'utilité publique et agréée par l'Éducation Nationale.

Les Ecoles des Parents et des Educateurs (EPE) ont développé des lieux d'accueil individuels et collectifs dotés d'une culture commune de la famille et de la parentalité, et d'une expertise de terrain : véritable observatoire des réalités et évolutions sociétales.

A ce titre, l'EPE du Gard a pour but :

- D'accueillir, informer et accompagner les familles : qu'il s'agisse de soucis quotidiens, de la scolarité, de problèmes de couple, de la relation avec un adolescent, ... tous les moments de la vie éducative peuvent être sources d'interrogation.
- De contribuer à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes, en renforçant leurs ressources propres et leurs compétences personnelles quelles que soit leur situation sociale, culturelle et professionnelle.
- De donner les moyens aux personnes, aux organismes publics et privés engagés dans la relation éducative, d'acquérir une meilleure connaissance de l'enfant, des jeunes et des réalités du groupe familial.
- De participer à la formation et à l'accompagnement des partenaires des champs éducatif, sanitaire et médico-social confrontés aux mutations complexes et profondes du groupe familial et de son environnement.

De plus, l'EPE 30 bénéficie des agréments suivants :

- Organisme Certifié Qualiopi actions de formation professionnelle, du 12/10/2024 au 11/10/2027
- Etablissement d'information, de consultation ou de conseil familial Direction Départementale de la Cohésion Sociale, depuis 23/01/2019 jusqu'au 22/01/2029
- Organisme d'Intérêt Général Direction Générale des Finances Publiques, depuis 16/9/2016
- Association éducative complémentaire de l'enseignement public Ministère Education Nationale, depuis le 2/03/2022
- Association d'Éducation Populaire Ministère Éducation Nationale, depuis le 18/04/2023

Par ailleurs, en tant qu'association à but non lucratif d'éducation populaire, elle relève de la convention collective ECLAT.

Valeurs associatives

« L'EPE du Gard adhère aux valeurs communes qui fédèrent le Réseau des EPE »



RESPECT

Un accueil égalitaire, une écoute bienveillante et une absence de jugement



OUVERTURE

Un environnement d'échange qui permet à chacun d'être soi, de rencontrer l'autre dans sa singularité et de partir à la découverte d'autres représentations que les siennes



ADAPTABILITÉ

Considération de la personne dans sa globalité, son histoire, son environnement social, économique et familial.



NEUTRALITÉ

Confidentialité et liberté de parole, dans un lieu neutre



ACCUEIL INCONDITIONNEL

de chaque personne quel que soit son origine, son âge, sa structure familiale et sociale, sa nationalité, son handicap, sa religion, son orientation sexuelle, son identité de genre.

Les EPE agissent en dehors de toute intention politique et confessionnelle et dans le respect absolu des opinions et engagements de chacun. L'EPE du Gard adhère aux valeurs communes qui fédèrent le Réseau des EPE. La singularité de ce réseau associatif animé par une démarche d'éducation populaire et d'utilité sociale, tient au fait que les EPE partagent et mettent en pratique ces valeurs fondamentales, s'attachant à en garantir la continuité dans chaque action menée.



Fonctionnalités

1. Structure associative

L'EPE du Gard rassemblerait en 2025 : 12 adhérents dont 2 associations



UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPUIS 2018, INSTANCE DE GOUVERNANCE COLLÉGIALE

Depuis 2018 la Gouvernance de l' EPE 30 est collégiale, exercée par les membres du Conseil d'Administration.

Les principales missions du Conseil d'Administration sont :

- > Assurer la mise en œuvre des décisions prises par l'assemblée générale
- > Gérer les affaires courantes de l'association
- > Superviser l'application des orientations stratégiques
- > Superviser le travail du bureau et des salariés ou bénévoles
- > Préparer les réunions de l'assemblée générale
- > Préparer le budget et suivre son exécution.
- > Etre en lien régulier avec la FNEPE.

En vue de son organisation, celui-ci s'est doté de 5 commissions :

- > La commission Finances/Gestion interne.
- > La commission Formation.
- > La commission Ressources Humaines et Développement des Compétences.
- > La commission Communication et Représentation.
- > La commission de Suivi de la Charte.

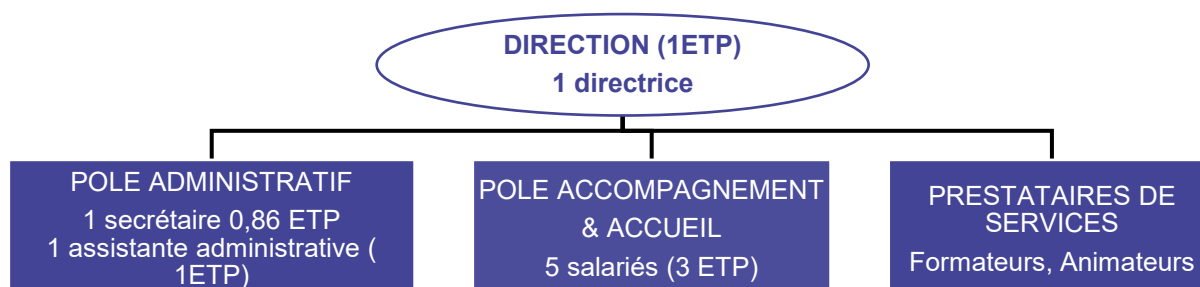
Un membre du CA de l'EPE30 fait partie du bureau de la Fédération, FNEPE, et de la commission de Suivi de la Charte.

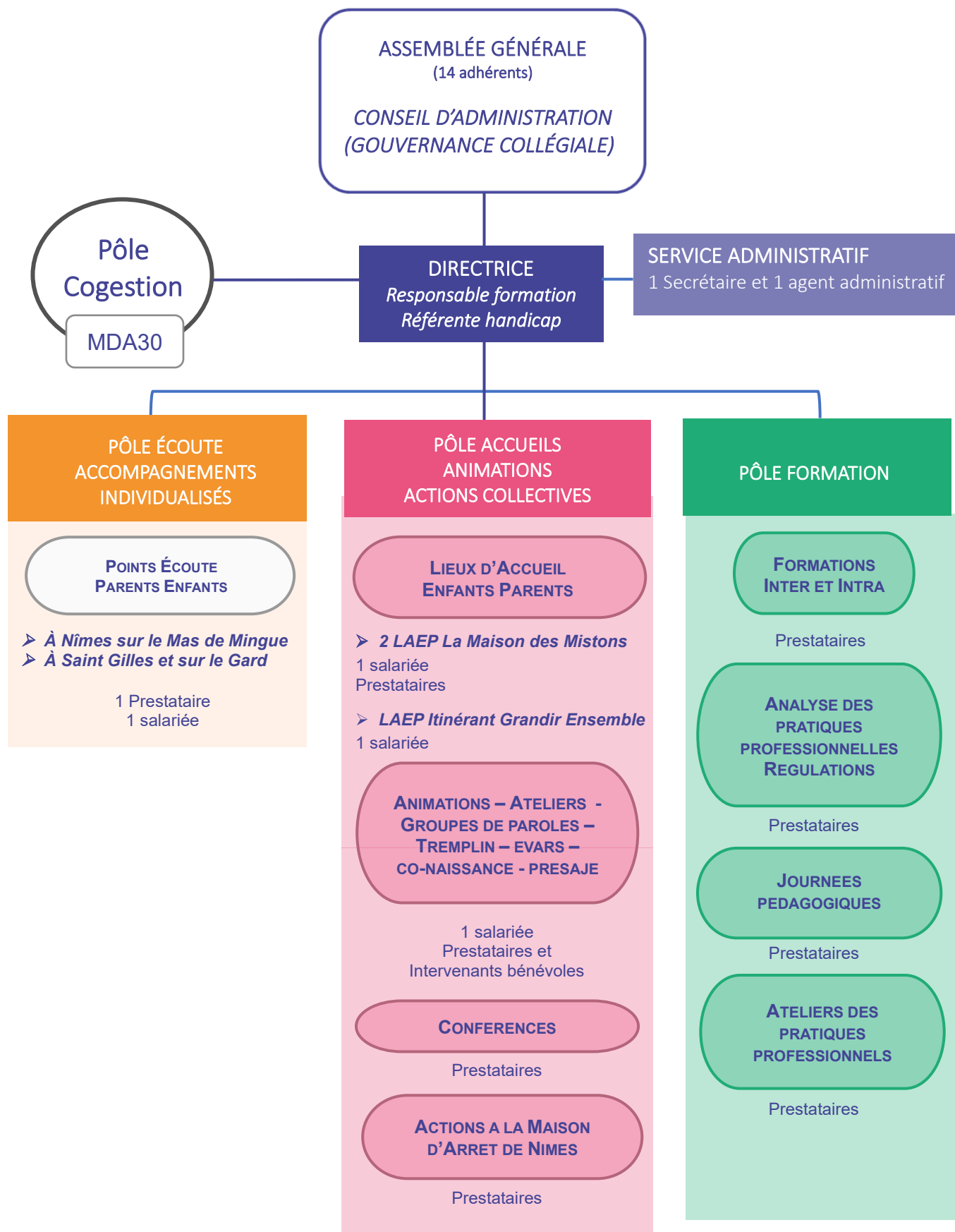


LES SERVICES OPÉRATIONNELS

Les principales activités de l'EPE30 sont assurées, conjointement, par 8 salariés et une quinzaine de prestataires intervenant au sein de 3 pôles :

- > Le Pôle Ecoute Accompagnement Individualisé
- > Le Pôle Accueil Animation Action Collective
- > Le Pôle Formation





> Types de rencontres et de communication en interne : Voir annexe 1

2. Une association inscrite dans un réseau partenarial départemental : collectivités publiques territoriales, organismes sociaux, associations

Actuellement, les parties prenantes dans les activités de EPE30 incluent :

- Le public : familles, parents, enfants, adolescents et professionnels. Le public n'a pas l'obligation d'adhérer.
- Les prestataires : psychologues, enseignants, éducateurs, puériculteurs, formateurs, conseillers conjugaux
- Une dizaine d'adhérents dont 2 personnes morales, des associations, qui souhaitent soutenir l'association via une cotisation et être informés de ses activités. Ils sont convoqués aux assemblées générales

Les partenaires : institutions, associations et professionnels intervenant dans les actions conjointes avec l'association



3. Communication externe



Différentes instances de communication externes coexistent, elles sont organisées en fonction des partenariats établis et des besoins de visibilité l'EPE.

Assemblée Générale
Appartenance aux réseaux

Réunions partenariales
Adhésion au réseau FNEPE



Le travail de relation engagé avec les différents réseaux partenariaux est soutenu par des supports d'information et de communication :

Communication visuelle
Communication digitale
Communication grand public

> Types de rencontres et de communication externe : Voir annexe 1

II. LES ACTIONS DE L'EPE

1. Pôle Écoute et Accompagnements Individualisé

« Points Écoute »

- Point Écoute enfants-parents au Mas de Mingue
- Point Écoute enfants-parents à Saint Gilles
- Point Écoute enfants-parents Gard ou nouvellement appelés « Accompagnement Individualisé des Parents (AIP) » : développement d'une action mobile à distance pour rencontres dans plusieurs centres sociaux au plus près des lieux de résidence des familles.

« Allô parents en crise »

N° Vert mis en place par la FNEPE au moment de la pandémie. Il répond à des besoins nombreux et il repose actuellement sur le bénévolat. Une recherche de financements est en cours.

« Rester parent malgré la détention »

Accueil des familles enfants et parents dans l'espace parloir.



2. Pôle Accueils et Animations Collectives

« Les LAEP repérés dans leurs approches »

La Maison des Mistons :

- À la Laitière (61 rue Pierre Séward - Nîmes)
- À l'Instant Famille (10 rue Auguste - Nîmes)
- Au Mas de Mingue (2 rue Clément Marot - Nîmes)
-

Grandir Ensemble :

- Quartier Pissevin / Valdegour



« Espace de rencontre parents-enfants »

- Co-naissance à l'Instant Famille (10 rue Auguste 30000 Nîmes)
Un espace de rencontre ouvert aux parents dès la grossesse et aux enfants de la naissance à la marche.
- PRESAGE : Des ateliers pour les parents et futurs parents d'enfants de 0 à 3 ans. L'EPE et le CODES sont associés dans ce projet financé par l'ARS.

« Les cafés des parents » & autres animations

Ces animations se sont développées dans l'ensemble du département du Gard.

« Accompagnement à la réussite éducative »

Dispositif TREMPLIN à Vauvert : des actions sont proposées aux jeunes en situation de décrochage scolaire assorties de rencontres avec leurs familles.



3. Pôle d'actions à destination des professionnel(le)s

« Formations certifiées Qualiopi »

Un catalogue plus condensé est proposé. Il y figure aussi des thématiques susceptibles de faire émerger les besoins des institutions.

« Analyses de la Pratique des Professionnel(le)s (APP) »

« Ateliers de Soutien des Pratiques Professionnelles (At'SPP) »

+ Intervention dans des formations initiales : Université et IFME

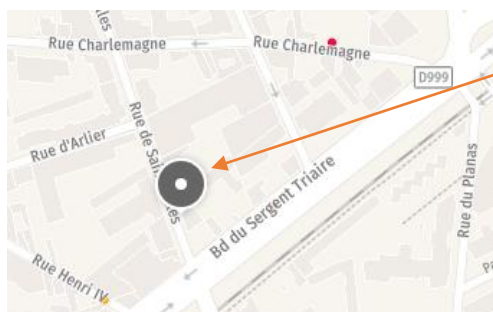




LES LIEUX ET LOCAUX D'ACTIVITÉS

L'EPE30 utilise, pour ses différentes activités, des locaux dont la plupart sont mis à sa disposition soit par des bailleurs sociaux, soit par des associations, de manière régulière, pour :

- > **le siège de l'association** qui est hébergé par l'association Samuel Vincent



1^{ère} étage à la Maison des Associations

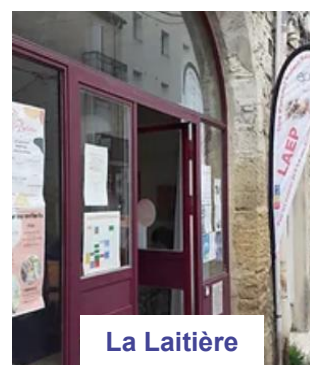
- > 2 Lieux d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) sont proposés, dont un LAEP itinérant, **Grandir Ensemble**, déployé au sein des centres sociaux Mille Couleurs et Valdegour. Par ailleurs, **La Maison des Mistons** est implantée sur 3 sites : l'Instant Famille, Chez la Laitière et un local situé au Mas de Mingue, loué à Habitat du Gard.



Instant Famille



Mas de Mingue



La Laitière



Centre-Social Simone Veil



Carré d'art

- > **les Points Ecoute Parents Enfants (PEPE) et l'Accompagnement Individuel à la Parentalité (AIP)**, étendus sur tout le département sont accessibles en visio ou dans des permanences ponctuelles, (CCAS, mairies, maison des familles...)
- > certaines activités telles que les **formations intra-établissements, les ateliers dans les lycées, les lieux de détention, ...**, se tiennent sur les lieux attribués par leurs commanditaires.



Département du Gard

III. LES POINTS FORTS AUJOURD'HUI

Les ressources humaines

- Une équipe pluriprofessionnelle de salariés et d'intervenants disponible pour répondre à des besoins très larges, sur des thématiques variées, de la petite enfance à la parentalité.
- Une secrétaire dont une partie du temps est dédié au pôle formation. Elle peut assurer une élaboration de la communication et répondre aux demandes individuelles.
- Gouvernance collégiale caractérisée par une mobilisation, un engagement et une solidarité de ses membres. Un nouveau membre a été accueilli au CA en 2022.

Les activités diversifiées

➤ Le pôle Formation

La certification QUALIOPi a été reconduite jusqu'en 2028.
La posture de l'accueillant en LAEP est la formation « phare » de l'EPE.



➤ N° VERT « Allo Parents en crise »

Ce dispositif mis en place par la FNEPE reste toujours fortement sollicité. 4 bénévoles (dont la directrice) y interviennent régulièrement.



➤ Les LAEP La « Maison des Mistons » et « Grandir Ensemble »



➤ Point Ecoute Parents Enfants / Accompagnements individualisés

Ce dispositif se développe maintenant sur l'ensemble du département et répond à un besoin prégnant.



L'EPE 30, DEMAIN

I. LES ORIENTATIONS DU PROJET ASSOCIATIF 2026-2030 « Vers quoi voulons-nous aller ? »

LES POINTS D'AMELIORATION NECESSAIRES

Le projet associatif 2026-2030 a été travaillé collectivement afin de déterminer les objectifs suivants pour les quatre années à venir. Si sa rédaction a relevé du CA en étroite collaboration avec la directrice, ses orientations sont issues d'un travail de consultation auprès des équipes de salariées et de prestataires.

A- Etayer la structure associative

1. Renforcer le CA

Le CA gagnerait à être étoffé. Les candidats potentiels informés de l'engagement et de l'implication que cette place d'administrateur demande, n'ont pas donné suite à ce jour. Le CA reste ouvert, toute candidature serait la bienvenue.

2. Poursuivre les liens entre le CA et les référents d'actions

Prévoir au cours d'une réunion de CA (par trimestre par exemple) la rencontre d'un référent d'action, d'un dispositif pour une présentation et un échange.

3. Promouvoir la qualité de vie au travail

- > Actualiser le DUERP chaque année
- > Faire bénéficier le maximum de salariés de la charte du télétravail
- > Poursuivre la formation des salariés
- > Envisager une évolution de la rémunération pour les personnels expérimentés
- > Offrir des postes de travail plus conséquents

B- Maintenir la lisibilité de l'EPE par les différents réseaux professionnels et associatifs

- > Travailler le projet associatif avec les adhérents institutionnels les salariés, les professionnels bénévoles et prestataires de service en amont de la présentation aux financeurs
- > Renforcer la présentation des différents dispositifs de l'EPE 30 auprès des partenaires.
- > Poursuivre le partenariat avec l'Université Vauban (actuellement deux cours sur la parentalité contrainte, la parentalité empêchée dispensés par une psychologue membre bénévole du CA et un 3^{ème} cours dispensé par une psychologue prestataire).

- > Solliciter l'IFME pour reprendre la séquence de présentation des différentes actions et prestations de l'EPE auprès des étudiants de l'IFME afin qu'ils aient ce référentiel dans leur boîte à outils. Ce cours n'a pas eu lieu en 2025.
- > Mettre à jour régulièrement le site et les réseaux sociaux. Créer une vidéo de présentation de l'EPE et y adjoindre des présentations vocales des thèmes de formation par les prestataires
- > Communiquer les plaquettes de formation aux micro-crèches et crèches
- > Organiser des petits déjeuners partenariaux sectorisés
- > Organiser une conférence « grand public » associée à des journées d'étude et de formation. Rechercher pour cela un financement auprès de partenaires (mutuelles, fondations, institutions)

C- Rester attentifs aux besoins des parents et des adultes dans leurs fonctions éducatives et aux évolutions des dynamiques socio-familiales et éducatives.

- > Maintenir une collaboration avec le conseil scientifique de la FNEPE, instance qui permet de rester en adéquation avec l'évolution de la parentalité au sein de la société et un échange de savoirs réciproques afin de mettre nos connaissances à jour et de contribuer à la réflexion
- > Envisager un parcours de mobilité européenne avec ERASMUS pour observer les pratiques d'autres nations et confronter nos dispositifs aux pays européens
- > Maintenir les échanges avec les équipes de terrain EPE et autres
- > Depuis 4 ans nous avons développé pour les animations auprès des parents, des binômes professionnels bénévoles et formateurs rémunérés afin de :
 - garantir la transmission des valeurs et de la singularité de l'EPE
 - insuffler une dynamique et un partage des pratiques et des approches

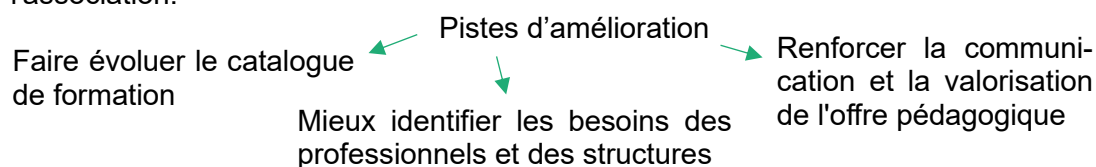
Le bilan est positif et doit se poursuivre.

- > Envisager un soutien et une formation des parents à la résistance non violente de Haim Omer
- > Réfléchir à la mise en place de « stage de responsabilité parentale » ordonnés par les juges, à un projet de médiation du conflit de haute intensité, se rapprocher des EPE qui les pratiquent pour connaître les financements possibles
- > Faire un état des lieux des dispositifs et des prestataires dans le Gard en ce qui concerne les visites médiatisées ordonnées par les juges des enfants ou les juges des affaires familiales, évaluer la demande et les besoins tant en formation qu'en structure d'accueil, s'enquérir des financements possibles pour la mise en place d'un pôle visites médiatisées dans le cadre de l'EPE
- > Suite à la mise en place par la FNEPE d'un module de soutien aux parents victimes de violence de la part de leur enfant, répertorier les besoins auprès des partenaires médico sociaux et des magistrats, et en fonction des résultats étudier la faisabilité de mise en place de ces modules en présentiel à l'EPE du Gard

D- Veiller à la qualité du pôle formation et adapter les offres à la demande

- > Développer l'activité formation

Constat : Dans un contexte concurrentiel, l'activité formation peine à se développer. Plusieurs sessions du catalogue sont annulées faute d'inscrits et les demandes de formations sur mesure restent limitées, alors que ce pôle constitue un enjeu pour l'équilibre économique de l'association.



- > Mettre en œuvre une plaquette de présentation de nos thèmes de formations sur les nouvelles problématiques parentales
- > Rencontrer les chefs de service éducatifs des établissements sanitaires et sociaux, leur présenter nos formations recueillir leurs besoins
- > Poursuivre le travail d'évaluation des prestations par les membres de la commission formation/animation et la réflexion commune avec les formateurs sur les thématiques en privilégiant des formations courtes collectives ou individuelles et une intervention des formateurs en binôme
- > Mettre en œuvre les offres de formation proposées dans le catalogue 2026, évaluer et adapter les offres en fonction de l'émergence des attentes
- > L'offre de formation est organisée autour de 5 modalités :
 - o Les formations programmées au catalogue annuel
 - o Les formations sur mesure
 - o Les journées pédagogiques
 - o Les ateliers de soutien des pratiques professionnelles
 - o Les analyses de pratique professionnelle

E- Développer les animations parents-professionnels et le soutien à la parentalité

- > Augmenter la fréquentation insuffisante des LAEP en quartiers prioritaires

Constat : Faible fréquentation des LAEP Maisons des Mistons (Mas de Mingue) et Grandir Ensemble, notamment en raison de l'absence de relais par les équipes de PMI. Les tentatives de relocalisation au Pôle Éducatif Jean d'Ormesson n'ont pas permis d'améliorer la situation.

Diversifier les actions proposées dans le local de la rue Clément Marot afin d'accroître sa visibilité auprès des familles

Pistes d'amélioration

Renforcer l'information auprès des partenaires

Mieux articuler le travail des accueillantes avec les réseaux d'orientation des familles.

- > Promouvoir les différents LAEP répartis sur Nîmes
- > Questionner l'appellation Maison des Mistons
- > Rester attentif à la coordination des divers partenaires engagés dans le dispositif Grandir Ensemble
- > Mener le partenariat avec le CODES autour du Projet PRESAGE (Promouvoir Ensemble la Santé des Jeunes Enfants) Projet issu des travaux « 1000 premiers jours ». Projet soutenu financièrement par l'ARS. Animé par le binôme CODES/EPE à partir de septembre.
- > Diffusion et information à renforcer auprès des réseaux pertinents

F- Poursuivre le développement des dispositifs d'accueil individualisés

- > Extension des Points Ecoute sur un plus large territoire départemental.
- > Poursuivre l'Action N° VERT « Allo Parents en crise » avec :
 - o Recherche de financement
 - o Communication sur le dispositif à mener de manière large (auprès des CMS, des équipes ASE, ...)
 - o Participation au dispositif national d'intervention

II. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Après celui concernant la période 2022-2025, c'est le deuxième projet associatif, que l'EPE 30 formalise sous cette forme récapitulant en une quinzaine de pages :

- son identité – son cadre statutaire et les valeurs qui guident ses missions,
- ses actions et les différents cadres partenariaux dans lequel elles s'inscrivent,
- ses visées pour un avenir, bordé du lendemain de cette année 2026 jusqu'à 2030, dans 4 ans.

Ce projet présente, comment s'appuyant sur ses actions d'aujourd'hui, l'EPE 30, sur le département et pour les 4 ans qui viennent, poursuit sa finalité :

- d'aider les parents à aider leurs enfants à grandir, d'aider les parents à exercer leur parentalité,
- d'apporter des propositions de formation et de soutien aux acteurs du champ éducatif vis-à-vis de la parentalité et des diverses dynamiques qui traversent les familles, l'enfance et l'adolescence.

Ce projet présente les attentions à porter, les propositions et les indications pour un voyage commun aux personnes mobilisées pour l'EPE du Gard par son Conseil d'Administration. Que toutes celles et ceux qui y ont participé soient ici remerciés.es. : les bénévoles, l'équipe des professionnelles salariées - depuis l'administratif jusqu'à celles « du terrain », ainsi que l'équipe de professionnelles et professionnels prestataires.

La parentalité qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de cet enfant - enfant pris au sens générationnel, qu'il soit bébé, jeune ou grand enfant, « adonaissant » ou adolescent.

La parentalité s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant. De même pour la fonction éducative.

Confrontés à la singularité des temps présent et avenir, dans leurs dimensions sociale, culturelle, économique et écologique, les parents et les familles sont exposés.es à de nouvelles questions, au-delà de celles incontournables et rémanentes : « Ai-je bien fait ? Qu'ai-je fait qu'il n'aurait pas fallu faire ? Que n'ai-je pas fait qu'il aurait fallu faire ».

Que peut-on percevoir dans l'air du temps présent de cette année 2026 comme besoins et attentes du côté des parents ?

Si l'on se réfère au Baromètre des Familles 2026, réalisé par l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) par « enquête labellisée » de la mi-janvier à la mi-février, les principaux besoins identifiés sont :

- soutien financier de par une fragilité financière accrue : la capacité des familles à faire face aux besoins essentiels et aux loisirs est en baisse. 53 % des parents déclarent ne pas pouvoir préparer l'avenir de leur enfant (contre 43 % en 2024), et 13 % avouent ne pas pouvoir couvrir leurs besoins essentiels.
- soutien éducatif : les parents citent la gestion des écrans (49 %), les relations entre enfants (34 %) et les questions d'autorité (30 %).
- manque de temps : 74 % des parents actifs ont rencontré des difficultés à assumer leurs responsabilités familiales en raison de leur temps de travail, un besoin accentué pour les parents de jeunes enfants (0-10 ans) et les familles nombreuses.

- accès aux services : une demande forte existe pour une meilleure lisibilité et accessibilité des dispositifs existants, notamment pour les familles monoparentales et celles confrontées à des horaires atypiques ou au télétravail.

50 % des familles jugent le soutien de l'État insuffisant, soit +10 points par rapport à 2024, avec une insatisfaction plus marquée chez les femmes (56 %) et dans les petites agglomérations (55 %).

Ces constats ont motivé l'Etat à lancer la tenue des Assises Nationales du Soutien à la Parentalité en février 2026 auxquelles a participé la FNEPE, entre autres.

Ces assises sont venues dans la continuité de la stratégie de soutien à la parentalité 2025-2027 intitulée « Mon parcours de parent ». Elles visent à structurer une nouvelle stratégie nationale pour mieux accompagner les parents, en particulier lors des transitions clés (préadolescence, adolescence) et face aux défis numériques.

Les stratégies retenues s'articulent autour de quatre axes priorités définis via des groupes de travail mixtes (administration et société civile) :

- Adolescence et préadolescence : Renforcer les dispositifs d'accompagnement des parents à ces étapes souvent peu couvertes, en complément de la politique des « 1000 premiers jours » (dans lesquelles l'EPE 30 s'inscrit avec PRESAGE et CO-NAISSANCE).
- Conciliation vie pro-vie famille : Adapter les organisations professionnelles (horaires atypiques, télétravail) pour faciliter l'exercice de la parentalité, notamment pour les familles monoparentales.
- Parentalité numérique : Élaborer une doctrine commune et des repères éducatifs pour accompagner les parents face aux usages des écrans à tous les âges, sous le pilotage de l'Unaf.
- Lisibilité des services : Simplifier l'accès à l'offre existante (crèches, associations, CAF) pour réduire le non-recours et garantir une couverture territoriale équitable.

Les conclusions et recommandations issues de cette concertation devraient être remises au ministère en juin 2026

Nous aurons alors un nouvel élément pour ajuster notre projet, le maintenir connecté à l'évolution des politiques publiques attentives aux parents, parents qui font advenir dans leurs familles une part de ce que seront leurs enfants demain, devenus adultes à leur tour.

Marche aujourd'hui, marche demain, c'est en marchant que se fait le chemin ...



Annexe 1 : La communication interne

Instances de communication internes			
Type de réunions	Personnes présentes	Rythme	Contenu
CA	- CA - Direction - référent des actions et des dispositifs à inviter – prévoir un temps en CA à cet usage une fois par trimestre	- 1 toutes les 6 semaines. - CA exceptionnels si besoin	Prises de décision sur les orientations des activités, orientations budgétaires, choix RH, fonctionnement et cadre de travail, informations au long cours des actions et conséquences sur la vie de l'association.
Rencontre Exceptionnelle CA/salariés à la demande de l'une ou l'autre partie	- CA - Salariés - Direction	Exceptionnel	Exemple : situation financière dégradée et choix RH ou de gestion, à expliquer aux salariés, événements exceptionnels (pandémie, locaux, ...)
Réunion animateurs/formateurs	- Prestataires - Bénévoles - Membres de la commission formation du CA		Informations sur les prochaines formations et animations, interconnaissances des prestataires, priorisation du travail en binôme (prestataires/bénévoles) outils pédagogiques, projets de développement dans le respect du projet associatif (valeurs, éthiques, orientations)
Réunion équipe des accueillants	- Accueillants LAEP - Maison des Mistons 1 et 2 - Direction	1 fois/mois	
Réunion des salariés (anciennement réunion de fonctionnement)	- Tous les salariés - Direction	Occasionnel en fonction des besoins	ODJ consensuel : information de la direction sur le fonctionnement de l'association, les projets, les actions, les décisions CA, gestion RH et financière, les salariés informent la direction sur leurs besoins, les évolutions des actions et de l'association.
Soirée de l'EPE	2 soirées/an : 3h	- CA - Salariés - Direction - Invités si besoin (FNEPE, bénévoles, prestataires, intervenant extérieur)	Journées d'étude, réflexions thématiques, information sur les formations, les nouvelles orientations sur la parentalité, projet associatif, amélioration des documents cadre (DUERP, chartes, projet stratégique FNEPE, conventions, ...) Référentiels, informations réseaux, ...
Réunion des salariés du siège	- Direction - Secrétaire - ...	Occasionnel en fonction des besoins	Affaires courantes : gestion des conventions et des actions.
Groupes de travail par commissions représentatives CA : RH, Finances, communication, formation	- Membres du CA dédiés à la commission - Direction - Si besoin intervenant extérieur (comptable, prestataire, juriste, ...)	Occasionnel en fonction des besoins	Préparation des choix stratégiques à valider en CA, hypothèses des orientations associatives.

Entretiens individuels Professionnels (obligatoires tous les 2 ans).	- Salarié - Direction - 1 membre de la commission RH du CA	2 ans	Document contractuel avec les rubriques habituelles
Entretiens de maîtrise professionnelle (obligatoires tous les 4 ans).	- Salarié - Direction - 1 membre de la commission RH du CA	4 ans	Bilan reposant sur : «la formation professionnelle» dont aura bénéficié le salarié, «le développement des compétences en lien avec le poste occupé», «l'impact sur les compétences de nouveaux enjeux structurants»
Communication par mail/ téléphone	- Salariés - Direction	Au quotidien	Toute information urgente ou non, relative au fonctionnement, etc...

Annexe 2 : La communication externe

Instances de communication externes			
Type de réunions	Personnes présentes	Rythme	Contenu
Assemblée Générale	- CA - Salariés, - Commanditaires - Financeurs - Partenaires opérateurs - Prestataires - Bénévoles - Comptable - Commissaire aux comptes	1 fois/an	Rapport moral Rapport financier Rapport d'activité Vote du budget et élection des membres du CA Perspectives
Participation des membres de l'EPE aux réunions partenariales (rencontres avec les collectivités territoriales, les organismes sociaux, les réunions de cohérence éducative, comité de pilotage, les petits déjeuners partenariaux, espaces sociaux, événements des réseaux...)	- Direction - CA - Salariés - Prestataire	Au long cours	Prospective des actions à développer, nouveaux domaines d'intervention, choix d'orientations en fonction des politiques publiques
Participation aux réseaux : REAAP, ANAIS, JUDDE, LAEP	- Direction - CA - Salariés	Au long cours	Développer, nouveaux domaines d'intervention, choix d'orientation en fonction des politiques publiques
Participation au réseau FNEPE	- Direction - CA - Salariés	Mensuel et/ou trimestriel	Journées réseaux, intervision, CAF'EPE, commission formation FNEPE, représentation du CA EPE30 au CA national.
Le travail de relation engagée avec les différents réseaux partenariaux est soutenu par des supports d'information et de communication			
Communication dématérialisée : mailing, site internet, RS (FB et Instagram, LinkedIn, ...)	- Direction - CA - Salariés - Service civique	Au quotidien	Diffusion de nos actions, de nos événements, les partages des activités partenaires
Communication visuelle matérielle (KAKEMONOS, plaquettes, affiches, livrets, catalogues, flyers, cartes de visite...) soutenue par les rencontres personnelles (directrice, intervenants, ...) avec les différents interlocuteurs	- Direction - CA - Salariés - Service civique - Formateurs et animateurs	Au quotidien, et suivant l'opportunité	Distribution auprès des écoles du GARD, associations d'éducation populaire, commune de Nîmes, institutions sociales, associations d'éducation spécialisée, organismes et associations d'aide à domicile, parents, travailleurs indépendants du secteur social, professionnels paramédicaux, petite enfance et périnatalité (maternité, crèche, centre de loisirs, services pédiatrie et psychiatrie infantile, PMI, CAF...)
Communication grand public : articles de presse, vidéos de présentation, articles scientifiques	- Direction - CA - Service civique	Au quotidien, et suivant l'opportunité	Articles permettant la diffusion et valorisation de nos actions, présentation vidéo de notre organisation, amélioration du site internet, interactions (forums, blogs), publications scientifiques sur la parentalité, la famille, l'éducation.